

N° 01.09.2010 - BUDGET DE L'EXERCICE 2011

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1 PREAMBULE

Le budget 2011 de l'ASIME est établi sur la base des charges et revenus scolaires effectifs pour 2'529 élèves (2'589 au budget 2010). Suite à la réorganisation territoriale des établissements scolaires, ces élèves sont enclassés dans l'Etablissement primaire de Morges-Ouest, l'Etablissement primaire de Morges-Est et l'Etablissement secondaire de Morges Beausobre. Cette restructuration des établissements a permis d'anticiper la mise en œuvre d'HasrmoS par l'intégration des élèves de 5^e et 6^e années du Cycle de transition dans les deux établissements primaires.

Le budget de l'année 2011 s'élève à CHF **11'763'372.00** et présente une diminution d'un peu moins de 1 % par rapport à celui de 2010. Le bouclage d'un premier exercice comptable en 2009 a permis d'affiner les coûts de fonctionnement de l'association.

Ce montant se répartit ainsi :

Charges assumées par les communes de l'ASIME	CHF	10'613'614.00	90,23 %
Charges assumées par les communes hors ASIME	CHF	502'458.00	4,27 %
Prestations facturées aux parents et divers subsides	CHF	647'300.00	5,50 %
Total	CHF	11'763'372.00	100,00 %

2 COMMENTAIRES

Conformément aux statuts, les charges de l'ASIME se subdivisent en trois catégories :

- 1) Les dépenses scolaires générales.
- 2) Les locaux scolaires.
- 3) Les transports des élèves secondaires.

Dépenses scolaires générales : Elles comprennent les coûts liés à la gestion administrative et financière, aux charges scolaires et parascolaires, soit : subventions culturelles et sportives, devoirs surveillés, camps, prestations des services dentaire et médical. Elles se répartissent à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année de l'exercice et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre de l'année précédant l'exercice comptable. Les variations de poste importantes sont dues à :

- Augmentation des coûts des transports des élèves dus aux particularités de l'enclassement liées à la restructuration des établissements scolaires ;
- Prise en charge du temps de surveillance incombant aux communes entre la fin des cours et le début des devoirs surveillés ;
- Sports : prise en charge globale des frais de transports à la piscine pour les classes primaires.

Locaux scolaires : L'évaluation des locaux scolaires fait l'objet d'un barème prenant en compte l'amortissement, le taux d'intérêt, les charges et les frais d'entretien forfaitaires par type de locaux.

Ces coûts évoluent en fonction des nouveaux investissements et de la fin des amortissements. Les indemnités versées aux communes propriétaires de constructions scolaires, sont répartis

- pour les communes de l'ASIME, à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'exercice et à raison d'une demie en fonction du nombre d'élèves au 1^{er} octobre de l'année précédant l'exercice.
- pour les communes hors ASIME, en fonction du nombre d'élèves enclassés.

Pour être en conformité avec l'article 47 de la Loi scolaire, les établissements ont été réorganisés pour permettre le regroupement des trois voies secondaires dans une seule entité. Le rapatriement de tous les élèves secondaires sur le site de Beausobre et l'enclassement des élèves primaires dans deux établissements ont engendré une nouvelle répartition des locaux scolaires au sein des communes de l'ASIME. Tout en respectant au maximum la politique de proximité entre le domicile et l'école pour les élèves primaires, la location de quatre locaux à la Fondation de Vernand a été temporairement possible au Collège du Petit-Dézaley. Par contre, l'harmonisation des horaires, les effectifs par volée et les exigences pédagogiques liées à l'enseignement ont généré des transports supplémentaires dus aux particularités de l'enclassement, tout particulièrement dans les communes de la couronne.

Transport des élèves secondaires : Les besoins pour le secteur secondaire sont stables. Les coûts sont attribués pour moitié à la Commune de Morges et pour moitié aux autres communes de l'ASIME à raison d'une demie en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de l'exercice et d'une demie en fonction du nombre d'élèves secondaires au 1^{er} octobre de l'année précédant l'exercice.

Charges financières, déduction faite des recettes			
Dépenses scolaires générales	CHF	1'774'750.00	15.97 %
Locaux scolaires	CHF	9'148'322.00	82.30 %
Transports des élèves secondaires	CHF	193'000.00	1,73 %
Excédent de charges total	CHF	11'116'072.00	100,00 %

Coût moyen budgétisé par élève	CHF 4'319.00
---------------------------------------	---------------------

3 PARTICIPATION DES COMMUNES

La répartition des coûts entre les communes fait l'objet d'un tableau qui figure à la fin du présent budget 2011. Il permet ainsi à chaque commune de reporter dans son budget communal les charges qui la concernent. Ce tableau est établi sur la base des hypothèses de travail liées à l'enclassement des élèves et à la population des communes ; il permet de déterminer le calcul des acomptes facturés aux communes.

4 CONCLUSIONS

Le budget de l'association a été établi sur la base des charges scolaires gérées à ce jour par l'Office de l'administration scolaire de Morges. Les dépenses budgétisées ont été minutieusement contrôlées par le Comité de direction dans un souci d'économie et de centralisation des ressources, ainsi que des moyens. En règle générale, les montants budgétisés pour 2011 sont analogues à ceux acceptés pour 2010, aucun changement n'étant intervenu dans la gestion de l'association.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIME

- après avoir pris connaissance du projet de budget ordinaire pour 2011 et du préavis du Comité de direction,
- après avoir pris connaissance du rapport de la Commission chargée de l'étude du projet,

décide :

d'adopter le budget pour l'exercice 2011 tel que présenté par le Comité de direction.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 6 septembre 2010.

Pour le Comité de direction

le Président

la Secrétaire

D. Meienberger

E. Corbaz

BUDGET 2011 Projet

		Charges 2010	Revenus 2010	Charges 2011	Revenus 2011
5	ASIME	11'992'006.00	11'992'006.00	11'763'372.00	11'763'372.00
50	Administration et dépenses générales	2'290'950.00	637'500.00	2'422'050.00	647'300.00
501	Autorités	40'000.00	-	40'000.00	-
501.3003.01	Indemnités comité de direction	30'000.00		30'000.00	
501.3003.02	Indemnités conseil intercommunal	5'000.00		5'000.00	
501.3003.03	Indemnités conseils d'établissement	5'000.00		5'000.00	
502	Administration	720'300.00	17'500.00	783'400.00	19'800.00
502.3001.00	Indemnités	12'000.00		12'000.00	
502.3011.00	Traitements	231'100.00		234'800.00	
502.3030.00	Cotisations AVS - AC	19'200.00		20'000.00	
502.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions	31'900.00		32'500.00	
502.3050.00	Assurances de personnes	3'400.00		3'500.00	
502.3064.00	Utilisation véhicules privés	2'000.00		1'500.00	
502.3069.00	Indemnités, rembts de frais, réceptions	2'000.00		2'000.00	
502.3091.00	Formation continue	1'000.00		1'000.00	
502.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4'000.00		4'500.00	
502.3102.00	Annonces, journaux, documentation	2'000.00		2'500.00	
502.3111.00	Achats - locations mobilier, machines et matériel	2'500.00		3'000.00	
502.3112.00	Achats de mobilier scolaire	78'000.00		83'000.00	
502.3151.00	Entretien mobilier, machines	2'000.00		1'000.00	
502.3152.00	Entretien mobilier scolaire (y c. école ménagère + TM)	15'000.00		15'000.00	
502.3170.00	Promotions, prix, concours et joutes	15'000.00		14'000.00	
502.3181.00	Affranchissements	7'500.00		7'000.00	
502.3182.00	Téléphones bâtiments scolaires + PPLS	27'000.00		22'000.00	
502.3185.01	Honoraires et prestations de service	10'000.00		10'000.00	
502.3185.02	Honoraires pour gestion comptabilité	10'000.00		10'000.00	
502.3185.03	Honoraires pour gestion du personnel	10'000.00		10'000.00	
502.3186.01	Assurances complémentaires élèves	20'000.00		20'000.00	
502.3186.02	Assurances ECA (mobiilières)	15'700.00		14'000.00	
502.3188.00	Transports scolaires particularités de l'enclassement	64'000.00		112'000.00	
502.3199.00	Frais divers	3'500.00		3'500.00	
502.3210.00	Intérêts et frais s/comptes de crédit			100.00	
502.3313.00	Amortissement dépenses d'équipement	36'000.00		36'000.00	
502.3522.00	Part.aux frais d'écolage des communes hors ASIME			12'000.00	
502.3662.00	Subsides courses d'école et d'études	48'000.00		47'000.00	
502.3663.00	Activités culturelles à l'école	47'500.00		49'500.00	
502.4222.00	Intérêts des partic. patrimoine financier				1'000.00
502.4362.00	Remboursement de frais (téléphones et divers)		6'500.00		6'300.00
502.4522.00	Refacturation aux parents des enfants scolarisés hors ASIME				2'000.00
502.4653.02	Participation des parents à l'assurance accident 5.-- élève		11'000.00		10'500.00
503	Cours de soutien et devoirs surveillés	156'800.00	35'000.00	166'800.00	43'000.00
503.3020.00	Traitements primaire et secondaire	134'000.00		148'000.00	
503.3030.00	Cotisations AVS - AC	11'100.00		12'600.00	
503.3050.00	Assurances de personnes	1'700.00		2'200.00	
503.3652.00	Subvention Français en Jeu action "apprendre l'école"	10'000.00		4'000.00	
503.4332.00	Part. des parents aux devoirs surveillés		35'000.00		43'000.00
504	Service dentaire scolaire intercommunal	454'500.00	270'000.00	449'400.00	270'000.00
504.3011.00	Traitements	334'200.00		321'600.00	
504.3030.00	Cotisations AVS - AC	27'800.00		27'200.00	
504.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions	45'600.00		44'000.00	
504.3050.00	Assurances de personnes	4'900.00		4'800.00	
504.3069.00	Indemnités, remboursements de frais	1'000.00		1'500.00	
504.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'000.00		2'500.00	
504.3111.00	Achats - locations mobilier, machines et eqpmt bureau	1'000.00		1'000.00	
504.3116.00	Achats équipement et matériel spécialisé	3'300.00		3'300.00	
504.3132.01	Achats fournitures pour soins et analyses	9'700.00		12'000.00	
504.3132.02	Frais du service de prophylaxie	7'500.00		10'000.00	
504.3156.00	Entretien équipement et matériel spécialisé	5'000.00		5'000.00	
504.3181.00	Affranchissements	6'500.00		7'000.00	

BUDGET 2011 Projet

		Charges 2010	Revenus 2010	Charges 2011	Revenus 2011
504.3182.00	Téléphones	1'000.00		1'000.00	
504.3185.00	Frais de laboratoire	1'000.00		1'500.00	
504.3199.00	Frais divers	4'000.00		7'000.00	
504.4320.00	Honoraires pour soins donnés		270'000.00		270'000.00
505	Service médical	34'900.00	-	35'500.00	-
505.3012.00	Traitements	27'300.00		27'300.00	
505.3030.00	Cotisations AVS	2'300.00		2'300.00	
505.3040.00	Cotisations Caisse de pensions	300.00		-	
505.3050.00	Assurances de personnes	-		400.00	
505.3132.01	Pharmacie	2'800.00		3'000.00	
505.3132.02	Matériel pour infirmières scolaires	1'200.00		1'500.00	
505.3182.00	Téléphones	1'000.00		1'000.00	
505.3185.00	Honoraires médecin scolaire	-		-	
506	Ecole à la montagne	687'350.00	233'000.00	657'850.00	232'500.00
506.3011.00	Traitements	359'500.00		350'400.00	
506.3012.00	Salaires personnel occasionnel	30'000.00		30'200.00	
506.3030.00	Cotisations AVS AC	29'900.00		32'200.00	
506.3040.00	Coti. Caisse de pensions	44'100.00		45'200.00	
506.3050.00	Assurances de personnes	5'200.00		5'800.00	
506.3114.00	Achats matériel exploit. et d'entretien	36'000.00		18'000.00	
506.3116.00	Achats éqpt et matériel éducatif	23'500.00		23'500.00	
506.3131.00	Achats produits alimentaires	86'000.00		88'000.00	
506.3154.00	Entretien matériel d'exploitation	1'500.00		1'500.00	
506.3155.00	Entretien véhicules	8'000.00		10'000.00	
506.3181.00	Affranchissement	1'500.00		1'600.00	
506.3182.00	Téléphones	3'000.00		2'500.00	
506.3186.00	Primes d'assurances de choses, RC	4'400.00		4'700.00	
506.3188.00	Frais de transports des enfants	26'000.00		26'000.00	
506.3192.00	Taxes sur véhicules	2'400.00		2'400.00	
506.3199.00	Frais divers (pharmacie)	5'500.00		5'000.00	
506.3313.00	Amortissement dépenses d'équipement (véhicules)	20'850.00		10'850.00	
506.4331.00	Part. parents aux frais de séjour		210'000.00		210'000.00
506.4362.00	Remboursement de frais (téléphones)		1'000.00		500.00
506.4653.00	Subsides		22'000.00		22'000.00
507	Sports en plein air	197'100.00	82'000.00	289'100.00	82'000.00
507.3015.00	Traitements des moniteurs SSF+projet élèves surpoids	20'000.00		20'000.00	
507.3030.00	Cotisations AVS - AC	1'800.00		1'800.00	
507.3050.00	Assurances de personnes	300.00		300.00	
507.3112.00	Achats matériel de gymnastique	15'000.00		15'000.00	
507.3116.00	Achats équipements et matériel spécialisé	10'000.00		10'000.00	
507.3152.00	Entretien engins de gymnastique	25'000.00		25'000.00	
507.3188.01	Frais de transports camps ski	14'000.00		22'000.00	
507.3188.02	Frais de transports piscine	17'000.00		105'000.00	
507.3522.03	Camps de ski (élèves secondaires)	78'000.00		78'000.00	
507.3522.04	Camps de ski (élèves primaires)	-		-	
507.3523.01	Patinage à la patinoire de Morges	14'000.00		10'000.00	
507.3523.02	Natation à la piscine de Morges	2'000.00		2'000.00	
507.4331.01	Part des parents aux frais de séjours (camps de ski)		52'000.00		48'000.00
507.4331.02	Part des parents aux sports scolaires facultatifs		4'000.00		4'000.00
507.4653.00	Subsides sport-toto et Office éducation physique		26'000.00		30'000.00
51	Locaux scolaires	9'505'056.00	-	9'148'322.00	-
511	Locaux scolaires Morges	7'768'423.00	-	7'492'368.00	-
511.3161.01	Locaux Beausobre I	623'539.00		673'539.00	
511.3161.02	Locaux Beausobre II	2'401'793.00		2'411'454.00	
511.3161.03	Locaux Burtignière	903'647.00		903'647.00	
511.3161.04	Locaux Chanel	721'859.00		726'049.00	
511.3161.05	Locaux Petit-Dézaley secondaire	495'874.00		440'663.00	
511.3161.05	Locaux Petit-Dézaley primaire	359'081.00		319'101.00	
511.3161.06	Locaux Bluard	142'114.00		142'149.00	
511.3161.07	Locaux Charpentiers	282'267.00		282'281.00	
511.3161.08	Locaux La Gottaz	187'843.00		-	
511.3161.09	Locaux La Gracieuse	511'846.00		470'080.00	
511.3161.10	Locaux Les Jardins	142'473.00		139'281.00	
511.3161.11	Locaux La Longeraie	160'440.00		172'440.00	
511.3161.12	Locaux Pré Maudry	66'533.00		66'554.00	

BUDGET 2011 Projet

		Charges 2010	Revenus 2010	Charges 2011	Revenus 2011
511.3161.13	Locaux Square central	589'835.00		565'830.00	
511.3161.14	Locaux La Vogezaz	72'689.00		72'710.00	
511.3161.15	Locaux Grandes-Roches	106'590.00		106'590.00	
512	Locaux scolaires couronne	1'736'633.00	-	1'655'954.00	-
512.3161.01	Locaux Aclens	193'831.00		176'341.00	
512.3161.02	Locaux Bremblens	18'750.00		18'750.00	
512.3161.03	Locaux Colombier	35'180.00		35'180.00	
512.3161.04	Locaux Echichens	249'726.00		249'726.00	
512.3161.05	Locaux Lully	196'577.00		196'577.00	
512.3161.06	Locaux Romanel	110'403.00		110'403.00	
512.3161.07	Locaux Saint-Saphorin	98'572.00		98'572.00	
512.3161.08	Locaux Tolothenaz	367'152.00		303'963.00	
512.3161.09	Locaux Vufflens-le-château	466'442.00		466'442.00	
52	Transports scolaires	196'000.00	1'500.00	193'000.00	-
522	Transports scolaires secondaires	196'000.00	1'500.00	193'000.00	-
522.3188.01	Rbt Frais de trans.élèves Raccordement + sport/mus.-études	21'000.00		18'000.00	
522.3188.02	Frais de transport élèves secondaires	175'000.00		175'000.00	
522.4522.00	Participation aux transports communes hors Asime (Apples)		1'500.00		-
59	Répartition des charges		11'353'006.00		11'116'072.00
590	Répartition des charges de l'ASIME		11'353'006.00		11'116'072.00
590.4522.00	Part. des communes ASIME aux charges d'administration		1'653'450.00		1'693'112.00
590.4522.01	Part. des communes ASIME aux charges de locaux		9'505'056.00		8'727'502.00
590.4522.02	Part. des communes ASIME aux transports secondaires		194'500.00		193'000.00
590.4522.09	Ecolages dérogations (bâtiments et charges adm.)				18'716.00
590.4522.10	Ecolages communes hors ASIME (bâtiments et charges adm.)				483'742.00

ASIME - BUDGET 2011 - Répartition des coûts par commune

Communes	habitants		Elèves		répartition coûts bâtiments			répartition coûts transports			répartition dép. scolaires générales			COUTS bruts dus à l'asime	COUTS nets dus à l'asime
	31.déc	Primaire	Second.	8/10	dû aux Cmnes	dû à l'ASIME	Soldes	Primaire	Secondaire	Total	50% par habitants	50% par élèves	Total		
MORGES	14'577	745	657	1'402	-7'492'368	5'466'174	-2'026'194		96'500	96'500	566'716	493'707	1'060'423	6'623'098	-869'270
ACLENS	453	29	23	52	-176'341	185'173	8'832		4'520	4'520	17'611	18'312	35'923	225'616	49'275
BREMBLENS	431	38	33	71	-18'750	215'253	196'503		6'486	6'486	16'756	25'002	41'758	263'497	244'747
CHIGNY	286	24	16	40	-	129'923	129'923		3'145	3'145	11'119	14'086	25'205	158'272	158'272
COLOMBIER	480	40	43	83	-35'180	246'855	211'675		8'451	8'451	18'661	29'228	47'889	303'195	268'015
ECHICHENS	1'030	42	52	94	-249'726	377'043	127'317		10'220	10'220	40'044	33'102	73'145	460'408	210'682
LULLY	785	62	52	114	-196'577	364'249	167'672		10'220	10'220	30'519	40'145	70'663	445'132	248'555
MONNAZ	388	24	43	67	-	199'375	199'375		8'451	8'451	15'084	23'594	38'678	246'504	246'504
ROMANEL	469	32	31	63	-110'403	208'346	97'943		6'093	6'093	18'234	22'185	40'419	254'858	144'455
SAINT-SAPHORIN	422	35	49	84	-98'572	237'047	138'475		9'630	9'630	16'406	29'580	45'986	292'664	194'092
TOLOCHENAZ	1'706	121	95	216	-303'963	733'970	430'007		18'671	18'671	66'325	76'063	142'388	895'029	591'066
VUFFLENS-CH	748	64	54	118	-466'442	364'095	-102'347		10'613	10'613	29'080	41'553	70'633	445'341	-21'101
	21'775	1'256	1'148	2'404	-9'148'322	8'727'502	-420'820		193'000	193'000	846'556	846'556	1'693'112	10'613'614	1'465'292
					-	-	-		-	-	-	-	-	-	-
Hors ASIME dérogations		5	8	13		15'675	15'675					3'041	3'041	18'716	18'716
Hors ASIME conventions			112	112		405'145	405'145				-	78'597	78'597	483'742	483'742
Total GENERAL	21'775	1'261	1'268	2'529	-9'148'322	9'148'322	-	-	193'000	193'000	846'556	928'194	1'774'750	11'116'072	1'967'750

Coût moyen par élève

3'617

702

4'319